

Education des Sourds : Autonomisation des Personnes Sourdes en Afrique grâce au Savoir



Rapport Post-Conférence

26 – 30 Septembre 2016
Premier Hotel OR Tambo
Johannesburg
Afrique du Sud



La 4ème Conférence d’Afrique de DeafNET qui s'est tenue du 26-30 septembre 2016, au Premier Hotel OR Tambo à Johannesburg, en Afrique du Sud, a réuni des délégués interdisciplinaires venant de 29 pays Africains, dans le domaine de l'éducation et la sensibilisation des sourds. Le ton de la conférence a été fixé lors des discours d'ouverture prononcés par Mme Suzette Willemse, PDG de DeafNET, et par le Révérend Attie Smit, Président de DeafNET. Cette conférence a réuni des délégués Africains d'un large éventail de disciplines professionnelles en matière de transfert de connaissances et de collaboration interprofessionnelle afin d'optimiser le bien-être des sourds Africains et d'améliorer leur qualité de vie. La conférence comprenait des ateliers, présentations plénieress et discussions, des séances d'affiches et un dîner de gala.

Les principaux objectifs de la conférence étaient les suivants :

- Renforcer et élargir les réseaux actuels.
- Collecter et diffuser des connaissances qui permettent aux éducateurs des Sourds de doter les apprenants sourds de connaissances, de compétences sociales et de compétences professionnelles égales à celles de leurs pairs entendants.
- Sensibiliser les secteurs privés et publics de la société aux droits humains et civils des sourds, ainsi qu'au potentiel et aux capacités des Sourds, y compris l'accès à une éducation égale à tous les niveaux.
- Plaidoyer et promouvoir la langue des signes (LS) comme langue de tutorat pour les personnes utilisant la langue des signes (LS) à tous les niveaux d'éducation.
- Adopter les résolutions et déclaration de conférence comme documents d'orientation pour les 4 prochaines années
- Élire les représentants régionaux et membres du bureau du réseau de DeafNET

Deux ateliers de travail ont eu lieu avant le début de la conférence. Le premier était sur la méthode de formation Red Star, animé par Mme Ina Senekal (De La Bat, école pour sourds). La méthode Red Star est un processus en quatre étapes suivant les caractéristiques du développement naturel du langage et qui a pour objectif d'équiper les enseignants en méthodologies pour améliorer la lecture, l'écriture et les compétences en LS des apprenants sourds. La méthode s'est révélée particulièrement utile pour fournir aux enfants Sourds des compétences en littérature et en communication.

Dr Ruth Morgan et M. John Meletse, tous deux de l'Université du Witwatersrand, ont animé le deuxième atelier sur des narrateurs. Inspiré par le livre du Dr Morgan, Deaf Me Normal (Sourd, je suis normal): les Sourds Sud-Africains racontent leurs histoires, l'atelier a souligné l'importance d'aider les personnes sourdes africaines à partager leurs expériences et histoires dans le cadre du processus de guérison et à sensibiliser la population à la culture des Sourds. Cet atelier a également servi de fondement au prochain projet de DeafNET visant à documenter les histoires de personnes sourdes en Afrique.

La conférence a été divisée en sessions plénières ci-après :

Développement de la Petite

Ce thème a trait à l'importance et aux divers défis de la mise en œuvre de l'éducation inclusive pour les enfants sourds dans différents pays africains. Le rôle des parents, des gouvernements, des acteurs et des éducateurs des sourds a été souligné dans la sensibilisation au sein des communautés concernant la LS, l'éducation des sourds et les droits des personnes sourdes d'Afrique. Il a toujours été démontré que l'accès à l'éducation améliorait les conditions socioéconomiques des personnes sourdes, améliorant ainsi considérablement leur vie et produisant davantage de modèles chez les Sourds au sein des communautés. Malgré cela, il y a environ 6 676 enfants sourds en Afrique du Sud qui ne fréquentent pas l'école actuellement. La majorité des apprenants sourds quittent les écoles en Afrique du Sud au niveau de neuvième année (Grade 9), encore incapables de lire. En outre, le faible développement de la LS dans le pays a également conduit à la marginalisation dans les écoles. Cela a des répercussions négatives sur le développement psychosocial des jeunes enfants et sur les perspectives économiques futures. C'est pour cette raison que, dans son discours d'ouverture, la Ministre Sud-Africaine de l'Education de base, Madame Angie Motshega, a réitéré l'importance d'une éducation inclusive, accessible, égale et de qualité pour tous les apprenants sourds d'âge scolaire. En Afrique du Sud, un obstacle majeur à l'éducation de qualité des sourds c'est un manque d'éducateurs qualifiés pour les sourds.

Afin de résoudre ce problème, la Ministre a pris l'initiative de faire en sorte qu'une partie de la bourse de « Funza Lushaka » soit accordée aux élèves sourds qui veulent faire la formation pédagogique, ce qui permettra à un plus grand nombre d'apprenants sourds d'entrer dans l'éducation et d'améliorer la formation des enseignants dans ce domaine. La proposition d'introduire des diplômes supérieurs en éducation spécialisée pour les apprenants atteints

d'autisme, déficiences intellectuelles, visuelles et auditives, va renforcer la capacité des enseignants locaux à identifier les retards de développement et les obstacles à l'apprentissage, aussi de fournir l'intervention et le soutien nécessaires en conséquence. Dans l'ensemble, les défis communs identifiés par les différents pays en termes d'éducation inclusive et de transmission de connaissances aux jeunes enfants sourds comprennent :

- Un manque de mise en œuvre des politiques au niveau gouvernemental, notamment en ce qui concerne les droits des personnes handicapées
- L'absence des mécanismes permettant de contrôler effectivement le nombre d'enfants qui ne sont pas actuellement à l'école
- Un manque de ressources pour bien former les éducateurs et les interprètes dans les écoles, ainsi que le manque de matériels didactiques de qualité pour les enfants sourds
- Un manque de professionnels qualifiés tels que médecins, physiothérapeutes, infirmières, audiologistes, etc. pour répondre aux besoins spécifiques des enfants sourds
- Les barrières de communication entre les apprenants sourds et leurs enseignants entendants / autres apprenants, et surtout entre les parents entendants et leurs enfants sourds
- Un manque de soutien financier et psychosocial pour les parents des sourds, à la fois en tant soignants et enseignants à domicile
- Un soutien inadéquat et une prise de conscience limitée des besoins spécifiques des enfants sourds, ce qui a souvent pour conséquence que l'enfant soit négligé, discriminé et/ou marginalisé dans différents milieux. Ce traitement s'aggrave dans le cas où l'enfant sourd est également séropositif et peut conduire à l'isolement complet de l'enfant de ses pairs
- L'insuffisance et l'inaccessibilité des écoles pour sourds qui fournissent des compétences de base aux enfants sourds à l'âge scolaire afin d'assurer le même développement cognitif entre ces enfants et leurs homologues entendants

En vue de relever certains de ces défis, des projets en cours à travers le continent Africain ont été présentés lors de cette plénière. Par exemple, Mme Emmie Wienhoven a présenté comment la création d'outils pédagogiques pour les enseignants a aidé à améliorer la compétence en littérature des jeunes enfants sourds en Tanzanie, tandis que Mme Marie-Louise Kanda Malu a illustré les avantages de l'application de la méthode Red Star en RDC (les résultats les plus

notables étant la hausse du niveau de compréhension, de confiance des apprenants sourds). Dr Joyce Nalugya (Ouganda) a également utilisé son expérience personnelle comme parent d'un enfant sourd dans sa présentation intitulé « *L'Education de Qualité pour l'enfant Sourd Africain est Possible : Parents découvrez votre valeur* » pour argumenter que les parents des enfants sourds sont en mesure de fournir un environnement stable, aimable avec le soutien des différentes parties prenantes. Elle a également attiré l'attention sur le fait que les parents doivent apprendre la langue utilisée par leur enfant sourd car cela démontre la pro activité et sensibilise, offre un environnement favorable et aide à la formation comportementale et au développement des jeunes enfants sourds.

Langue de Signe et Education

Le rôle clé de la LS pour autonomiser les sourds a été abordé au cours de cette séance plénière. Les chercheurs et les éducateurs - en tant que producteurs traditionnels et communicateurs de connaissances - ont partagé leurs expériences professionnelles d'étude et d'enseignement de la LS dans différents pays. Cette session a permis de mettre la lumière sur certains défis auxquels font face les pays africains dans l'enseignement de la LS aux apprenants, y compris les questions relatives à l'accessibilité des ressources en LS de bonne qualité, le manque de collaboration entre pays développés et pays en voie de développement pour développer des méthodologies contextuelles, atteindre un meilleur résultat de production et dissémination de connaissances, ainsi que l'échec de nombreuses institutions pour répondre aux besoins des apprenants ayant des handicaps multiples (par exemple, les personnes sourdes-aveugles). Professeur Anne Baker a expliqué l'importance des linguistes en langue des signes dans l'étude de la structure et la fonction de la LS dans différents contextes afin d'enseigner efficacement la langue des Signes, produire des matériels pédagogiques et de diagnostiquer des troubles du langage chez les enfants et les adultes. Elle a également alerté le public du manque de linguistes en langue de signes qualifiés, d'experts en éducation des sourds et d'enseignants de la LS dans le contexte africain. Beaucoup de personnes sourdes sont souvent exclues de l'apprentissage en raison de la prédominance de l'oralisme dans les écoles et du manque de traduction de matériel pédagogique. Dans une présentation intitulée « *Science en Ligne en la langue des Signes : glossaire de La langue des Signes Britannique* », Mme Rachel O'Neill (Université d'Edimbourg) a démontré des tentatives de réduire l'écart d'apprentissage en

travaillant avec divers diplômés sourds en science et technologie pour produire une plate-forme en ligne avec plus de 1.400 termes et terminologie STIM (Science, Technologie, Ingénierie et Mathématiques) traduits en langue des signes britannique. Ce projet a été entrepris en reconnaissance du fait qu'il existe une terminologie extensive dans les matières STIM et que la plupart des supports d'apprentissage offerts aux étudiants ne sont fournis que dans la langue parlée, contribuant ainsi à l'exclusion de nombreux apprenants sourds et enseignants dans ces domaines. Les signes existants et les nouveaux signes développés sont utilisés dans le projet de glossaire, et une application est actuellement en cours de développement pour rendre le glossaire plus accessible à la communauté des Sourds.

Mme Ingrid Parkin, directrice d'une école des sourds bien renommée en Afrique du Sud, a également mis en garde contre la comparaison d'une école de sourds à une autre parce qu'il existe plusieurs facteurs qui influent sur la façon dont les différentes écoles fonctionnent et chaque école fait face à différents défis selon sa localisation. Au cours de son exposé, elle a attiré l'attention sur les questions suivantes :

- L'écart qui existe souvent entre ce qui se passe à l'intérieur des écoles Sourds et ce dont les militants sourds font pression pour : il est nécessaire de comprendre les besoins actuels de l'enfant sourds et explorer le rôle de la technologie dans l'éducation des sourds à l'école.
- Les cours de langue des signes seuls ne permettent pas aux enseignants de LS de s'exprimer couramment dans la langue et dans la culture des sourds. C'est parce que vous ne pouvez pas forcer quelqu'un à s'engager dans les activités de la communauté sourde, il devient donc important d'employer des personnes sourdes qualifiées qui sont en mesure d'amener la communauté et la culture des sourds à l'école. Cela a démontré une amélioration des capacités des apprenants/enseignants à apprendre la langue des signes.
- Les résultats montrent que les enseignants très compétents, mais avec des compétences limitées en LS, qui sont dévoués et qualifiés pour l'enseignement, font mieux dans l'éducation des Sourds que les enseignants avec des compétences en LS, mais qui ont des moindres compétences et faibles capacités d'enseignement. Pour que les apprenants sourds reçoivent une éducation de même niveau que leurs pairs entendants, cette catégorie d'enseignants devrait être valorisée et maintenue dans l'éducation des Sourds.
- L'importance des directeurs d'école dans la modification des programmes scolaires et la mise en œuvre des recommandations politiques vitales doit être reconnue ; le blâme

ne peut pas uniquement être attribué aux enseignants quand les choses vont mal dans les milieux éducatifs. Par ailleurs, le financement accru de l'État et la collaboration entre les parties prenantes sont nécessaires pour appliquer ces recommandations avec succès. Les directeurs doivent aussi reconnaître que c'est également leur responsabilité de veiller à ce que les apprenants sourds soient capables de trouver de nouvelles opportunités et emploi stable après avoir quitté l'école.

Éducation et formation des adultes

Une séance de discussion animée par Mme Meryl Glaser (Afrique du Sud) et M. Sekerani Kufakwina (Malawi), M. Deon De Villiers de l'Institut National des Sourds (INS) a présenté un exposé sur la formation continue en Afrique du Sud. Des plans visant à accroître le financement dans les établissements d'enseignement supérieur (sous forme de bourses accordées aux apprenants sourds et de subventions pour mener des recherches efficaces dans le domaine de l'éducation des sourds), ainsi que la collaboration avec divers gouvernements africains afin de fournir des documents d'accréditation reconnus dans différents pays ont été discutés. Ce dernier point a été identifié comme un problème commun quand on cherche un emploi ou on veut étudier dans des institutions supérieures en dehors de son pays. De grands progrès sont également réalisés dans le contexte sud-africain en ce qui concerne la reconnaissance de l'expérience d'apprentissage antérieur pour obtenir l'admission dans les établissements supérieurs en l'absence d'un certificat de matric (diplôme du bac). Cela aidera énormément les personnes sourdes âgées qui ne possèdent pas de certificat matric, à accéder à l'enseignement supérieur et à la formation professionnelle pour améliorer leur vie.

Au sein des établissements d'enseignement supérieur, des études et des programmes de recherche essentiels ont été entrepris pour accroître la sensibilisation sur la culture des sourds et l'inclusion des étudiants sourds dans les universités, un projet mené par Susan Lombaard, Herkulaas Combrink et Zanete Malan de l'Université de Free State, est un exemple. Ce programme vise à promouvoir l'inclusion sociale des apprenants sourds en offrant des cours de langue de signes Sud-Africaine à 6.297 étudiants entendants de première année et en les exposant à la culture des sourds. Les chercheurs ont constaté que le programme était essentiel pour sensibiliser, favoriser une meilleure compréhension et respect de la culture des sourds ; et le rôle des interprètes : éliminer les barrières entre les étudiants entendants et les sourds, créer

un environnement inclusif et accroître l'audace des étudiants entendants à interagir et à s'engager avec les étudiants sourds. Toutefois, un certain nombre de présentations et de débats de groupes de discussion ont montré que beaucoup de travail reste à faire pour résoudre les problèmes rencontrés dans l'éducation et la formation professionnelle des adultes sourds. Parmi ces défis il y a un manque de ressources et de résultats de recherche pour répondre à tous les besoins des adultes ayant des multiples handicaps et le manque des débouchées bien rémunérées au sein de la communauté des sourds une fois que les étudiants se sont qualifiés. En particulier, dans les programmes d'interprétation très demandés et offerts par certains établissements d'enseignement supérieur dans le pays ; il y a des problèmes de programme, de dialectique, d'expérience et d'emploi qui doivent encore être abordés dans l'avenir.

Droits Humains, Santé et Bien-Être

L'avant-dernière session plénière de la conférence, a mis l'accent sur la santé, le bien-être et les droits humains des personnes handicapées, animé par Patrick Smith (Afrique du Sud) et M. Makhosini Makhubu (Swaziland). Pour cette session, le Dr Danny Titus de la Commission Sud-Africaine des droits de l'homme, a présenté un rapport sur les droits de l'homme et la Convention des Nations Unies sur les Droits des Personnes Handicapées (CDPH). Ce rapport international portait notamment sur i) l'accès et la reconnaissance de la langue des signes, ii) l'inclusion et l'acceptation de l'identité linguistique et culturelle, iii) l'éducation bilingue et iv) Interprétation et accessibilité de la langue des signes.

Voici quelques-unes des principales conclusions de ce rapport :

- La plupart des gouvernements ne reconnaissent toujours pas les personnes sourdes ; les personnes sourdes ne sont pas autorisées à obtenir un permis de conduire dans certains pays.
- Les sourds ont accès à l'éducation dans de nombreux pays, mais l'éducation à laquelle ils sont exposés est souvent de très mauvaise qualité. En conséquence, de nombreux pays rapportent un taux élevé d'analphabétisme parmi les enfants sourds.
- Seuls 30 pays ont un code d'éthique qui garantit l'autonomie des personnes sourdes dans des situations où la langue des signes est impliquée.

- 77 pays reconnaissent que les personnes sourdes ont le droit de travailler et de gagner un salaire, mais seulement 47 d'entre eux ont des politiques antidiscriminatoires concernant les personnes sourdes en milieu de travail.
- 52 pays ignorent la façon dont le VIH / SIDA affecte les personnes sourdes. Il y a également très peu d'éducation de santé offerte aux membres de la communauté sourde sur ce sujet sous la fausse hypothèse que les questions concernant le VIH / SIDA ne touche pas, ou ne sont pas applicables à la communauté sourde.

Par conséquent, le Rapport sur les droits de l'homme (2009) indique en grande partie que les personnes sourdes ne peuvent pas jouir des droits fondamentaux dans leurs pays respectifs. Sur la question de la culture des sourds, Mme Dulamsuren Jigjid de la Fédération Mondiale des Sourds (FMS), Organisation Internationale Non Gouvernementale qui assure les droits humains pour les personnes sourdes dans le monde entier, a noté que la pleine jouissance des droits humains repose également sur la reconnaissance et le respect de la culture et de l'identité des sourds.

La langue des signes est un élément fondamental de cette culture parce que partout dans le monde, la langue crée la culture et vice versa, ainsi les célébrations telles que la semaine internationale des sourds (19-25 septembre 2016) sont importantes pour sensibiliser et célébrer la culture et l'identité des sourds. Les défis auxquels sont confrontés les personnes sourdes en matière d'accès aux soins de santé de qualité en raison des barrières linguistiques ont été soulignés par de nombreux intervenants lors de cette séance plénière. Le manque d'interprètes dans les cliniques / hôpitaux a été considéré comme étant au cœur de ce problème, et de nombreuses solutions créatives ont été présentées au cours de cette session pour traiter (et potentiellement atténuer) ce problème de santé. M. Jonathan Amuah de Association Nationale des Sourds du Ghana (ANSG) a cité un exemple dans la présentation sur un projet pilote visant à enseigner la langue des signes à certains services de santé. Par ailleurs, plusieurs autres interprètes en LS sont formés au Ghana pour aider dans le domaine de la santé. Un autre exemple a été fourni par Mme Prangnat Chininthorn (Afrique du Sud) dans une présentation intitulée « *information accessible sur la santé pour les personnes sourdes qui utilisent la langue des signes pour la communication* ». Mme Chininthorn a développé une application interactive en collaboration avec des sourds du lieu qui utilisent la langue des signes et des images pour expliquer aux personnes sourdes la terminologie médicale et d'autres informations importantes relatives à leur santé.

Le rapport sur les droits de l'homme présenté par le Dr Danny Titus fournit des informations très nécessaires sur ce qu'il faut considérer et faire dans des domaines tels que la législature, l'éducation des sourds, la politique sur le lieu de travail ainsi que le rôle des entreprises privées et de la société civile dans la promotion des droits humains des personnes ayant des handicaps. Le changement dans ces domaines ne deviendra possible qu'une fois que les gouvernements s'engageront à respecter les valeurs inscrites dans la Convention des Nations Unies sur les Droits des Personnes Handicapées (CDPH) et s'acquitteront de leurs responsabilités à l'égard de cette convention. Étant donné que des mesures punitives ou même de surveillance au niveau international ne sont pas actuellement en place pour garantir que les gouvernements assument ces responsabilités, le degré de mise en œuvre des politiques et le changement social qui en résulteront ne pourront être déterminés. Outre, le recours à leurs gouvernements respectifs (qui sont souvent inefficaces), les personnes sourdes sont encouragées à se joindre à des organisations non gouvernementales qui défendent leurs droits, comme la Commission des droits de l'homme. La participation des médias locaux et la mobilisation de l'appui du public sont également perçues comme un moyen efficace d'exaspérer les gouvernements qui commettent des violations des droits de l'homme à l'égard des personnes handicapées, forçant ainsi ces gouvernements à rendre compte publiquement de leurs actes.

Education des sourds et Intégration Communautaire

'L'autonomisation des personnes Sourdes ne peut pas être réalisée avec des approches fragmentaires peu enthousiastes, c'est pourquoi nous avons besoin de Tirisano'

– Professeur Rebecca Lekoko, Université du Botswana

La citation ci-dessus illustre les objectifs de la session plénière sur l'éducation des sourds et l'intégration communautaire. Dans sa présentation Professeur Lekoko a élaboré sur l'autonomisation des sourds à travers une relation symbiotique entre les communautés et les institutions : l'élan de l'esprit africain de Tirisano. Elle a attiré l'attention sur le rôle de Tirisano en prenant considération des défis auxquels sont confrontés les personnes sourdes en matière d'inclusion sociale, de participation politique et d'accès à l'éducation et aux soins de santé de qualité dans les pays africains. Les communautés, les institutions publiques et les sociétés civiles sont appelées à défendre les droits des personnes sourdes et à assurer la mise en œuvre des politiques et initiatives vitales, en particulier au niveau communautaire. Cela peut apporter des changements dans la vie de nombreuses personnes sourdes et promouvoir un fort sentiment

d'intégration communautaire, de cohésion sociale au sein de différentes communautés. D'autres exemples sur la façon dont les membres de la communauté peuvent former des partenariats en vue de favoriser l'action pour les sourds comprennent : la formation professionnelle, des programmes d'autonomisation socio-économiques et des stratégies visant à réduire les taux élevés de chômage et de l'analphabétisme dans la communauté sourde.

L'exposé de Mme Erna Moller intitulé « *RampUp: Préparation à l'inclusion des personnes sourdes dans les communautés religieuses* » a également souligné l'importance des interactions avec les membres de la communauté qui contribuent à l'intégration sociale et au bien-être général des personnes sourdes. En parlant spécifiquement de l'inclusion dans les groupes religieux locaux, Mme Moller a abordé le rôle de la foi en aidant les personnes Sourdes à vivre une vie significative et productive. Elle a noté que les personnes sourdes font face à autant de difficultés au sein des établissements d'église que dans la société en général, y compris des attitudes et des pratiques de jugement et/ou de condescendance de leurs membres d'église qui se concentrent sur le handicap et pas sur la personne, la sympathie indésirable et l'exposition aux croyances théologiques oppressantes (par exemple la croyance répandue que le handicap est un résultat du péché). Elle croit que travailler ensemble en éduquant les autres croyants sensibilise au sein de la communauté et est essentiel pour dissiper les croyances négatives et les stéréotypes préjudiciables à propos de la communauté sourde. D'autres mesures sont nécessaires dans la communauté pour parvenir à l'inclusion sociale, comme l'Annual Disability Awareness Sunday (la sensibilisation sur les personnes handicapées un dimanche par an) proposée et mise en œuvre par The Leprosy Mission (la Mission Lèpre), une organisation dont elle fait partie.

Résolutions

L'Assemblée de la Conférence d'Afrique de DeafNET 2016, a convenu les résolutions suivantes :

Développement de la Petite Enfance

1. Que les ANS (Association Nationale des Sourds) et parties prenantes utilisent la disponibilité de modèles des parents d'enfants sourds pour promouvoir leur participation dans l'éducation des sourds, car cela favorisera un changement d'attitude.

2. Que les ANS soutiennent l'établissement et le renforcement des capacités des groupes de soutien des parents socialement et économiquement.
3. Que les pays encouragent des méthodes d'enseignement innovantes pour les enfants sourds sans toutefois modifier le curriculum dans le but d'améliorer l'apprentissage, la lecture et la rédaction de la deuxième langue.
4. Que les ANS s'associent avec d'autres parties prenantes pour faire le lobby auprès de leurs gouvernements afin qu'ils augmentent la provision budgétaire pour une éducation de qualité, relevant les défis de la formation des enseignants, des matériaux didactiques et des coûts pour embaucher des enseignants et des interprètes en langue des signes.
5. Encourager la participation des directeurs, chefs de délégation, ANS, dirigeants (leaders) des communautés des sourds et autres membres du conseil de gestion des écoles dans la politique et les processus de prise de décision.
6. Que DeafNET¹ soutienne la réPLICATION du modèle Red Star dans les autres pays africains (ANS)
7. Que les ANS et parties prenantes se joignent à l'Objectif du Développement Durable (ODD) 4 qui garantit une éducation inclusive de qualité pour tous et qui favorise l'apprentissage tout au long de la vie en prenant en considération l'article 24 de la CNUDPH sur l'éducation pour assurer les besoins éducatifs des sourds et sourds-aveugles afin de maximiser leur développement académique et social.
8. Plaidoyer pour l'identification et l'intervention précoce pour les enfants sourds conformément à l'Article 25 (b) de la CNUDPH sur la santé, cela fournira aux pays des stratégies appropriées pour promouvoir une communication précoce entre les enfants sourds. En outre, faire le lobby pour la formation des éducateurs des centres de développement de la petite enfance sur l'éducation des sourds et la langue des signes.
9. Que les ANS collaborent avec leurs gouvernements et autres parties prenantes pour collecter des témoignages sur les personnes sourdes et leurs défis connexes pour éclairer la formulation des politiques, la planification et la budgétisation

Langue des Signes et Éducation

10. Que les linguistes en langue des signes recueillent une variété de signes à utiliser dans l'éducation en vue d'améliorer les méthodologies et l'apprentissage de qualité dans tous les aspects.
11. Un besoin de plus de linguistes qualifiés en langue des signes et des éducateurs à tous les niveaux dans l'éducation des sourds.

12. Une nécessité d'accroître les possibilités de formation formelle pour les enseignants afin d'améliorer leur compétence en LS, cela a des implications budgétaires
13. Que les ANS s'assurent que leurs questions de plaidoyer sont conformes aux besoins actuels des apprenants sourds compte tenu de l'évolution rapide des systèmes éducatifs.
14. Une nécessité pour les éducateurs des sourds d'être qualifié à la fois en langue des signes nationale et en pédagogie.
15. Besoin des interprètes de STIM (Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques) qui par le biais de la recherche pour plus de vocabulaire en langue des signes, peuvent soutenir les cheminement des sourds en carrière scientifique.
16. Utiliser des médias sociaux pour promouvoir le partage et l'échange des connaissances en STIM.
17. Que les parties prenantes en Afrique collaborent avec leurs gouvernements pour accroître les possibilités pour les enfants sourds de poursuivre leur éducation au-delà de l'enseignement primaire / éducation de base
18. Que les ANS fassent le plaidoyer pour une plus grande représentation des personnes sourdes au Parlement et/ou aux organes gouvernementaux afin d'accroître la voix des personnes sourdes à différents niveaux.
19. Augmenter les possibilités de mentorat et d'apprentissage par l'expérience pour les stagiaires linguistes en langue des signes.

Éducation et formation des adultes

20. Promouvoir des cours de formation en alphabétisation pour les adultes sourds afin d'accroître leurs compétences en la langue des signes dans les expériences quotidiennes
21. Que DeafNET promeut des programmes d'échange (co-inscriptions) pour ses membres afin d'acquérir l'expérience et les connaissances d'autres pays modèles.
22. Besoin de conceptualiser la formation en langue des signes pour tenir compte des possibilités et des demandes contextuelles et culturelles.
23. Encourager plus de Sud-Africains (en particulier les personnes sourdes) à s'inscrire aux cours d'interprètes pour les sourds et lobby pour le financement des cours.
24. Que l'Institut National des Sourds (INS) renforce les qualifications académiques offertes aux étudiants sourds, pour plus de reconnaissance à travers l'Afrique.
25. Effectuer l'évaluation des programmes de langue des signes

26. Promouvoir la participation des instructeurs / enseignants qualifiés en langue des signes dans la formation en langue des signes.

27. Plaidoyer en faveur de l'introduction des programmes de formation des interprètes en langues des signes dans les établissements d'enseignement supérieur et introduire des cours d'interprètes professionnels sourds.

Droits humains, Santé et Bien-Être

28. Plaidoyer pour la reconnaissance des langues des signes dans les législations nationales et la formulation de lignes directrices pour sa mise en œuvre.

29. Que les pays qui ont ratifié la CNUDPH accroissent les efforts de plaidoyer pour assurer sa domestication et son alignement sur les lois nationales.

30. Que les ANS travaillent avec d'autres OPHs pour faire le suivi auprès de leurs gouvernements sur la soumission de rapports périodiques au comité d'experts de la CNUDPH sur les principaux sujets de préoccupation.

31. Faire pression sur les gouvernements pour qu'ils reconnaissent et favorisent l'identité culturelle et linguistique de la communauté sourde conformément à la CNUDPH et assurent la promotion de la recherche sur les domaines spécifiques aux sourds.

32. Que les ANS collaborent avec les services de santé et dispensent des cours de langue des signes à leurs praticiens afin de combler les barrières de communication à l'accès à aux soins de santé.

L'éducation des sourds et l'inclusion communautaire

33. Adopter l'approche de travailler ensemble et former des partenariats pour favoriser l'action et plus d'impact sur les communautés sourdes.

34. Intégrer la formation professionnelle et l'autonomie chez les sourds.

35. Promouvoir le renforcement des capacités et des programmes d'autonomisation socio-économiques afin d'améliorer les moyens de subsistance pour les personnes sourdes

36. Développer des stratégies pour lutter contre le chômage et la pauvreté chez les sourds et faire le lobby pour leur inclusion dans les programmes gouvernementaux.

37. Inclusion des personnes sourdes dans tous les aspects de la vie communautaire, y compris les communautés religieuses.



Déclaration de la Conférence d'Afrique de DeafNET

Compte tenu des diverses questions qui ont été discutées et engagées tout au long de la conférence, les déclarations suivantes ont été adoptées :

1. La Conférence tient à s'associer à tous les parents d'enfants sourds, les personnes sourdes, ONGs et OPHs (*Organisations de Personnes Handicapées*) pour faire pression sur les gouvernements pour qu'ils investissent dans les évaluations d'identification et interventions précoces, y compris l'éducation de la petite enfance pour les enfants sourds.
2. La Conférence reconnaît le rôle essentiel joué par les parents d'enfants sourds dans le développement de la petite enfance et préconise ainsi l'établissement et l'autonomisation des parents pour promouvoir leur participation à l'éducation des enfants sourds à travers des stratégies comme le counseling, la formation et la modélisation des rôles.
3. La Conférence encourage les pays membres de DeafNET à rassembler des preuves sur les personnes sourdes et leur statut quant aux besoins précoces d'éducation et de formation des adultes afin d'influencer la planification, la formulation et la budgétisation des politiques.
4. La Conférence demande aux gouvernements d'augmenter le budget consacré à l'éducation de qualité pour traiter toutes formes d'accessibilité dans les écoles pour enfants sourds

5. La Conférence préconise la promotion des compétences en langue des signes parmi les enseignants, les apprenants et les familles.
6. La Conférence encourage la formation de partenariats et le partage d'informations et autres ressources à travers l'Afrique pour l'apprentissage expérientiel sur les questions de l'éducation des sourds.
7. La Conférence encourage tous les pays à promouvoir la formation conceptualisée des interprètes en langue des signes pour répondre aux opportunités et aux demandes culturelles des pays africains.
8. La Conférence encourage les personnes sourdes à s'inscrire aux cours d'interprètes et encourage tous les pays à promouvoir l'intégration des services d'interprétation en langues des signes dans les établissements d'enseignement supérieur.
9. La Conférence encourage l'Institut National des Sourds à améliorer ses qualifications afin de gagner davantage de reconnaissance à travers l'Afrique.
10. La Conférence encourage DeafNET à soutenir la réplication du modèle Red Star dans d'autres pays africains.
11. La Conférence milite pour la reconnaissance des langues des signes dans les législations nationales et la formation des professionnels de santé en langues des signes afin de minimiser les lacunes de communication qui empêchent les personnes sourdes de réaliser leur droit aux soins de santé et des services connexes.
12. La Conférence soutient et encourage les gouvernements africains à faire des rapports périodiques de l'état de mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes Handicapées.
13. La Conférence encourage l'établissement de partenariats pour favoriser le développement des communautés sourdes à travers l'Afrique.

Membres élus du Comité d'Afrique de DeafNET

Le Comité Afrique de DeafNET (CAD), précédemment nommé Groupe de Contact d'Afrique pour la Santé Mentale et la Surdité (ACGMHD), a été élu lors de la dernière journée de la conférence. Les représentants suivants (dont certains sont représentés ci-dessous par Mme Suzette Willemse, directrice générale de DeafNET) ont été élus membres du Comité Afrique de DeafNET (réseau de bénévoles de DeafNET) :



- Président - **Woinshet Girma** (sourde) de l'Ethiopie
- Vice-président - **Innocent Djonthe** (sourd) du Cameroun
- Région Afrique du Nord - **Lina Squalli Houssaini** (sourde) du Maroc
- Région Afrique Centrale - **Marie-Louise Kanda Malu** (entendant) de RDC
- Région Afrique de l'Ouest - **Jonathan Amuah** (sourd) du Ghana
- Région Afrique de l'Est - **Edgar Bwire** (sourd) de l'Ouganda
- Région Sud de l'Afrique - **Tshepo Maseko** (sourd) de l'Afrique du Sud
- Région des Iles de l'Océan Indien - **Irani Jankee** (sourde) de Ile Maurice

Suzette Willemse

Chairperson: DeafNET Africa Conference 2016

2016-11-15